

Titre du rapport : Point sur le projet PIA3 UBFC « Nouveaux cursus à l'Université »	
Rapporteur (s) :	VP chargée de la coordination de la formation et de l'insertion professionnelle : Khadija Chahraoui
Service – personnel référent	
Séance du Conseil d'administration	31 mai 2017

Pour délibération	<input type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Rapport : PIA3 UBFC « Nouveaux Cursus à l'Université »

Le PIA3 : Eléments de présentation générale

L'état a annoncé un troisième volet du Programme d'investissements d'avenir (PIA) en 2016 (10 Md€) avec publication des appels d'offre en 2017. Le PIA3 a pour objectif de répondre à trois priorités majeures :

- soutenir les progrès de l'enseignement et de la recherche,
- valoriser la recherche,
- accélérer la modernisation des entreprises.

Tableau 1 : priorités et objectifs du PIA3 :

Soutenir les progrès de l'enseignement et de la recherche (2,9 Md€)	
Objectif n°1	Développer l'innovation pédagogique
Objectif n°2	Amplifier des programmes de recherche
Objectif n°3	Intégrer recherche et enseignement supérieur
Objectif n°4	Ouvrir de nouveaux modes de gestion aux universités
Valoriser la recherche (3 Md€)	
Objectif n°5	Promouvoir des territoires d'innovation et des démonstrateurs
Objectif n°6	Faciliter l'appropriation de l'innovation
Accélérer la modernisation des entreprises (4,1 Md€)	
Objectif n°7	Soutenir l'innovation
Objectif n°8	Accompagner « l'industrie du futur »
Objectif n°9	Accélérer la croissance des PME et ETI

Le PIA3 fait une large place à l'enseignement et à la formation et a pour objectif le développement de l'innovation pédagogique en particulier à travers l'action « Nouveaux cursus à l'université » (250 M€ de dotation décennale).

Le cadre de l'appel à projets « Nouveaux cursus à l'Université »

<http://www.agence-nationale-recherche.fr/fileadmin/aap/2017/aap-ia-ncu-2017.pdf>

L'action « Nouveaux cursus à l'Université » met l'accent sur trois grandes priorités :

- Le traitement adapté de l'hétérogénéité de la population étudiante au sein du premier cycle universitaire et les dispositifs favorisant des *parcours plus individualisés de réussite* et une meilleure préparation à la vie professionnelle ;
- L'adaptation de l'offre universitaire aux besoins de formation pour des personnes engagées dans la vie professionnelle, dans l'objectif de construire des « *universités de la formation tout au long de la vie* » ;
- La mise en œuvre de véritables *universités numériques* tant pour la poursuite d'études à distance que pour la transformation de la pédagogie universitaire sur site et pour la préparation des étudiants à la société numérique ;

Les COMUE avec un I-SITE ont vocation à se positionner sur les deux premières priorités (financement supplémentaire de 700000 euros/10 ans).

« L'action « nouveaux cursus à l'université » a pour principal objectif d'améliorer la réussite en premier cycle par une diversification des formations adaptée à la diversité des publics accueillis. Il s'agit notamment d'offrir aux étudiants une palette de licences différenciées, de construire grâce à une spécialisation et à une professionnalisation progressives des parcours plus flexibles et plus individualisés et de développer des approches pédagogiques innovantes et de nouveaux contenus, notamment pluridisciplinaires. Cette démarche permettra d'offrir aux étudiants un nouveau « contrat de réussite » adapté à leur profil et à leur projet, qu'il s'agisse d'une insertion professionnelle réussie au niveau bac + 3 ou d'une poursuite d'études valorisante, dans le nouveau cadre du master ».

« Les projets soutenus devront permettre d'expérimenter des modèles de formation innovants et présenter un caractère fortement structurant. A ce titre, ils devront être assortis d'un protocole d'évaluation permettant de mesurer l'efficacité des actions menées et prévoir d'emblée les conditions de leur transposition au-delà du périmètre initial de l'expérimentation, dans le cadre d'une politique d'établissement ou de site ou encore dans le cadre du développement d'un réseau thématique d'innovation.

L'action « Nouveaux cursus à l'université » concerne des programmes de grande ampleur et doit permettre de tirer le meilleur parti des possibilités offertes par le système LMD en matière de modularisation des enseignements et de gestion des rythmes et des modalités de certification ».

De manière générale, l'action PIA3 NCU a pour objectif de :

« - soutenir les politiques d'innovation pédagogique conduites par les établissements, sur un site ou dans le cadre d'un réseau constitué autour de l'innovation proposée ;
- mesurer l'efficacité des actions mises en oeuvre, en lien avec le développement des recherches dans le domaine des sciences de la formation appliquées à l'enseignement supérieur ;
- renforcer l'autonomie pédagogique des établissements et leur capacité à maîtriser les dynamiques de transformation pédagogique ».

Critères de sélection des projets

La sélection des projets par le jury international prend en compte plusieurs critères :

- 1) Le caractère novateur (modularité, fluidité, diversité des cursus de formation),
- 2) La crédibilité (Implication des acteurs (mobilisation des forces/moyens des établissements), qualité des partenariats (environnement socio-economique, entreprises), Actions déjà réalisées avec succès ;
- 3) Le périmètre du projet (Nombre de formations impliquées, effectifs, réseaux d'établissements, entités de recherche) ;
- 4) Le dispositif d'évaluation du projet (mesures, indicateurs, résultats...) ;
- 5) La diffusion du projet (expérimentation à transposition),
- 6) La qualité du pilotage et du suivi du projet (Stratégies de site, liens avec écoles, autres PIA...).

Le projet NCU-BFC

Enjeux et stratégies à l'échelle du territoire BFC

Pour la COMUE UBFC et ses établissements membres, il s'agira à travers ce projet de porter haut une politique de réussite de l'étudiant et d'attractivité de ses formations en mettant l'accent sur plusieurs points :

- 1) Continuum bac- 3/bac+3 (meilleure orientation, amélioration du taux de réussite en licence) ;
- 2) Meilleure insertion professionnelle ;
- 3) Amélioration des conditions de vie des étudiants,
- 4) Lutte contre les inégalités ;
- 5) Développement de la formation continue ;
- 6) Développement de l'excellence académique, de l'innovation et de l'attractivité ;
- 7) Développement du potentiel économique de la région et du rayonnement national et international des membres d'UBFC.

Pour répondre à cet AAP, UBFC pourra s'appuyer sur les forces et atouts de plusieurs projets structurants dans les domaines de la recherche (Projet ISITE-BFC, Labex LipSTIC, ACTION, de la formation (IDEFI Talent-campus, CMI-Figure, Innovente-e, AMI FTLV) et de la valorisation Valorisation (PEPITE, SATT, Experimentarium...).

Etat d'avancement du projet :

Un groupe pilote a été constitué, composé des VP et responsables formation et de responsables de pôles formation/orientation des établissements membres de la COMUE sous la coordination d'UBFC (janv 2017).

Les premières réunions ont consisté à développer une réflexion sur les enjeux du projet PIA3 à l'échelle du site BFC autour de quelques priorités (orientation Bac-3/+3, étudiant acteur et ouverture sur la société, reconnaissance de l'engagement enseignant, lien avec la recherche, place de la FTLV, professionnalisation.

Ces réflexions ont aussi été menées avec la communauté universitaire, en plus des présentations réalisées dans les conseils des établissements et d'UBFC, un courrier de la présidence UBFC a été adressé, via les établissements, aux composantes le 17 mars 2017. Une présentation du NCU-BFC a été effectuée aux réunions de directeurs de composantes (uB, UFC).

Le groupe Pilote a également proposé trois demi-journées d'ateliers de réflexion proposées avec la communauté universitaire : mardi 11 avril 2017 à Dijon, mercredi 12 avril à 9h à Belfort, mercredi 12 avril à Besançon à 14h.

Deux autres demi-journées de réflexion et d'échanges sont organisées avec les étudiants (élus, associations) sous la coordination du VP étudiant UBFC (15 et 19 mai 2017).

Enfin concernant les liens avec les acteurs socio-économiques, un forum socio-économique est organisé le vendredi 19 mai 2017 avec pour objectif de présenter les enjeux du PIA3 NCU et l'intérêt d'un renforcement des liens entre universités et environnement socio-économique pour mieux préparer les étudiants à la vie professionnelle.

Il est prévu par ailleurs que le projet NCU-BFC puisse s'appuyer sur des appels à projets permettant l'implication la plus large de la communauté universitaire aux problématiques d'innovation pédagogique.

Accompagnement du projet par un cabinet consultant

Le projet est accompagné par le cabinet consultant « Excellence Consulting » avec une aide au suivi du dossier (Diagnostic, Benchmark, Valorisation des forces, Liens avec équipes et environnement socio-économique, Aide à la rédaction, Préparation à l'audition).

Calendrier du projet

- Lancement de l'appel à projets : février 2017
- Dépôt des projets : 14 juin 2017
- Évaluation et sélection : octobre 2017
- Contractualisation avec les lauréats : 1^{er} trimestre 2018